

**LAMASTRE** Après le gel la sécheresse !

# Les arboriculteurs rencontrent la députée Michèle Victory



Michèle Victory (masque noir) et les participants à la rencontre de terrain

En fin de semaine dernière sur les communes du Crestet et d'Empurany, à l'invitation de la Confédération Paysanne en présence des élus de la chambre d'agriculture David Loupiac et Aurélien Mourier et de François Soubeyrand vice président de la communauté de communes du pays de Lamastre en charge de l'agriculture, les arboriculteurs et agriculteurs victimes du gel rencontraient Michèle Victory députée de la circonscription. Un échange où furent exprimées les inquiétudes de la profession sur la pérennité de leur activité, face aux conséquences de l'épisode de fin avril, mais aussi face aux contraintes pesant sur l'approvisionnement en eau des exploitations et la répartition des aides.

## Quel avenir sans eau ?

Si sur l'ensemble du secteur, la presque totalité des récoltes est compromise, l'avenir reste incertain car il est encore trop tôt pour estimer l'impact du gel sur les arbres eux-mêmes. Mais pour l'ensemble des participants, indépendamment de ces épisodes de gel qui se répètent, c'est face à l'incontestable

réchauffement climatique, la gestion des besoins en eau de leurs exploitations qui pose problème.

Réglementations contraignantes tant pour les quotas d'irrigation que pour les retenues d'eau, nouvelles normes des lacs collinaires etc. alors que, comme le rappelait un intervenant : « *le minimum pour poursuivre est de 800 m<sup>3</sup> à l'hectare... on ne pourra pas faire moins* ».

Une complexité administrative que les participants ont pu constater lors de leur déplacement au lac de l'oasis à Empurany, un ouvrage maintenant trentenaire dédié à l'irrigation et qui avant même le lancement de la campagne a perdu 40 % de sa capacité (soit près de 70 000 m<sup>3</sup>), suite à une fuite, la solution du problème (par pompage et remontée d'eau), attendant les autorisations administratives nécessaires !

## Des aides adaptées à la réalité des exploitations

Pour la Confédération Paysanne, (qui tient à préciser que l'enveloppe de 1 milliard d'euros annoncé par Jean Castex tient compte des aides déjà existan-

tes et qu'elle concerne aussi l'aval de la filière, soit les transformateurs), les mesures d'État proposées à court terme ne correspondent pas à la réalité du terrain.

Il importe donc que les aides s'adressent à l'ensemble des fermes quelle que soit leur structure, rappelant notamment que le système actuel des calamités agricoles exclut les exploitations très diversifiées comme les plus petites. En outre il importe qu'une aide à la trésorerie soit pérennisée sur l'année pour les plus touchés, et que l'instruction des dossiers DJA (aide à l'installation) tienne compte de l'impact de l'épisode de gel sur la réalisation des objectifs. Enfin la confédération demande à être associée à l'établissement des critères d'attribution de l'enveloppe de 4 millions d'euros mise à disposition des préfets.

Un temps d'échange et d'information où Madame la députée, notamment sur le problème Oasis, s'est engagée à intervenir et où, (pour l'anecdote) bien que les conséquences de la sécheresse aient été évoquées... la pluie était au rendez-vous.